

Règlement La Petite Trace à Marcel 2024

La Petite Trace à Marcel est un Triathlon des neiges en étoile de type Backyard de 12 heures maximum en départs groupés avec à chaque tour un enchaînement de 9kms de skating , 6,5 kms de ski classique et 4,5 kms de trail sur neige. L'épreuve est inscrite au calendrier de la Féderation Française de Triathlon. Elle est accessible à partir de 18 ans révolus (homme et femme) et uniquement en individuel.

Le départ est prévu le 09 mars 2024 à 12h (midi) et se termine à 24h (minuit) depuis le front de neige au lieu dit Chez Liadet (Mouthe 25) La PTM est organisée par l'association GTJ200.

Droit d'inscription:

Le coût d'inscription est fixé à 48€/ personne.

PS / En cas d'annulation cette somme vous sera entièrement reversé.

L'inscription se fait uniquement via le site internet suivant : lapetitetraceamarcel.fr

Le prix comprend:

Le dossard et sa puce de suivi et de chronomètrage La prise en charge par l'organisation GTJ200

L'accés sans restriction aux ravitaillements durant toute la durée de la compétition :

- 1 ravitaillement amenagé dans la zone de transition composé de boissons chaudes, soupe, eau plate et gazeuse, coca, fruits secs, gâteaux, cakes, différentes preparations salées.
- 1 ravitaillement accessible entre les tours (sous chapiteau) : soupes, plat chaud, fromage, dessert, crèpes, tous type de boissons chaudes ou froides.
- Lots coureurs et récompenses.

Certificat médical/licence

Les participants devront fournir un document attestant de leur capacité à faire du sport en compétition. Les documents acceptés sont :

- Licence de triathlon FFTRI avec mention en compétition

- Licence d'une Fédération étrangère de Triathlon, partenaire de la FFTRI
- Licence de course à pied FFA ou de ski de fond FFS ou cyclisme FFC+ l'achat d'un pass competition de 8€ (à ajouter obligatoirement lors de l'inscription en ligne).
- Pour les non licenciés : Certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski de fond et de la course à pied en compétition daté de moins d'un an à la date de la course + l'achat d'un pass competition de 8€ (à ajouter obligatoirement lors de l'inscription en ligne).

PS / En cas d'annulation le pass compétition vous sera également remboursé.

Engagements du participant :

Le participant s'engage à respecter les consignes des membres de l'organisation et des bénévoles. Le participant s'engage à respecter tous les bénévoles et les autres participants. Aucun abus verbal ne sera toléré.

Propreté:

La course se déroule dans un cadre naturel privilégié. Il est important que le passage de la course ne dégrade pas ce cadre et cet environnement. A ce titre, il est strictement interdit de jeter tous déchets ou matériel en dehors des zones de propreté. Cela inclut en particulier les bidons et emballages, mais ne se limite pas à ces derniers. Une zone de propreté sera disponible et clairement indiquée à l'intérieur de la zone de transition devant le ravitaillement. Les parcs à skis seront également considérés comme zone de propreté. Tout contrevenant à cette règle sera disqualifié. Tout bénévole sera habilité à noter les dossards des contrevenants et les indiquer au commissaire de course qui pourra prendre la décision de les disqualifier.

Arrêt sur décision médicale :

Le commissaire de course pourra décider, sur avis du médecin ou de l'organisation de secouristes, de retirer un participant de la course, s'il juge qu'il ne peut pas continuer la course sans risque pour sa santé.

Assurance:

L'organisation et les participants sont assurés en responsabilité civile pendant l'évènement. Cette assurance ne couvre en aucun cas les dommages au matériel qui pourraient subvenir pendant la course.

Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve. Il cède à l'organisation et ses partenaires l'utilisation faite de son image pendant l'épreuve.

Annulation/modifications

Comme toutes les courses de montagne la PTM est dépendante de la météo. En vous inscrivant, vous comprenez le risque d'annulation et modification liés aux conditions météorologiques. L'annulation pour conditions météorologiques pourrait intervenir quelques jours avant le départ et nous essaierions de vous tenir informé des risques d'annulation selon la météo. Si les conditions de neige font défaut une modification des différents tracés pourraient être envisagés.

Rappel: En cas d'annulation les sommes versées vous seront intégralement remboursées.

Format de course / details

Une backyard : qu'est ce que c'est ?

C'est un format de course avec un départ et une arrivée au même endroit avec un temps minimum à réaliser à chaque tour.

Le principe est simple :

Chaque concurrent a l'obligation de couvrir un tour dans les temps annoncés par l'organisateur Dans le cas contraire le concurrent est éliminé.

Le nombre de tours est fixé au départ par l'organisateur.

A chaque fin de tour un nouveau départ est donné, la fatigue aidant les éliminations se succèdent au fil des tours.

L'idée première est d'organiser une backyard hivernale en proposant aux concurrents d'enchaîner 3 disciplines nordiques (skating, ski classique et trail sur neige). Concrètement un départ en ligne est donné en skating pour tous les concurrents, ces derniers couvrent une première boucle pour revenir au même point de départ. Ils enchaînent ensuite et sans temps d'arrêt chronométrique une seconde boucle (différente de la précédente) en style classique. Enfin et toujours en bouclant au même point de départ et d'arrivée, les coureurs effectuent une dernière boucle (spécifique Trail) avant de valider un premier tour. Pour valider le premier tour, les coureurs doivent enchaîner les 3 boucles dans chacune des 3 disciplines dans un temps de 2h00 maximum (y compris un passage au park à ski après chaque boucle pour un changement de matériel)

Premier tour / tour de chauffe / qualification pour tous

Départ: 12H00

Le bouclage du premier tour donne accés au second tour pour la totalité des coureurs. La neige étant un élement changeant ou la vitesse de déplacement sur les skis peu variée significativement d'un jour à l'autre un système simple et juste basé sur la moyenne des temps des 30 derniers concurrent(tes) du premier tour moins 5mn pour le second tour et moins 10mn pour le 3eme tour sera mis en place pour déterminer un temps minimum à effectuer par tour.

Second tour / qualification au temps

Départ: 14H00

Quelque soit votre classement sur ce second tour, votre résultat, sous réserve d'avoir realisé les minimas du 1er tour moins 5mn (conditions décrites plus haut) vous donne accés au 3ème tour.

Les concurrents qui ne parviennent pas à boucler le second tour dans les temps imposés et dans les conditions décrites plus haut sont éliminés.

Départ: 16H00

Quelque soit votre classement sur ce 3ème tour, votre résultat, sous réserve d'avoir réalisé les minimas du 1er tour moins 10mn (conditions décrites plus haut) vous donne accés au ¼ de final.

Les concurrents qui ne parviennent pas à boucler le 3ème tour dans les temps imposés et dans les conditions décrites plus haut sont éliminés.

En bref / tour après tour :

- **Premier tour :** pas de temps imparti pour une qualification direct au 2ème tour : départ 12H00
- **Second tour :** temps imparti pour une qualification au 3ème tour : basé sur la moyenne des temps des 30 derniers concurrent(tes) du premier tour moins 5mn : départ 14H00
- **Troisieme tour :** temps imparti pour une qualification en ½ de finale : basé sur la moyenne des temps des 30 derniers concurrent(tes) du premier tour moins 10mn : départ 16H00

1/4 de final / qualification à la place

A compter des $\frac{1}{4}$ de finale la qualification pour le tour suivant se fera à la place : Un même pourcentage de qualifiés est atribué aux femmes et aux hommes soit 50% . Le même pourcentage homme - femme sera appliqué : départ 18H00

- ½ finale : qualification à la place. Un même pourcentage de qualifiés est atribué aux femmes et aux hommes soit 50% : départ 20H00
- **Finale :** classement au scratch (+ classement homme et femme separé) par ordre d'arrivée. Départ 22H00
- La compétition compte 6 tours soit 12H00 de course maximum
- Chaque départ est groupé (départ toutes les 2H00 soit 12h 14h 16h 18h 20h et 22h)

En bref:

Une nouvelle course de ski regroupant 3 disciplines (Skating, ski classique et Trail)

- Nom : La petite trace à Marcel
- Lieu de départ et arrivée / Mouthe (Doubs 25) Chez Liadet
- Durée 12H00 maximum
- Format : 3 boucles (skating, classique, trail) en étoile à effectuer pour chaque tour.
- Premier tour : qualification directe pour toutes et tous pour le second tour.
- qualification pour les 2eme et 3eme tours dans un temps imparti.
- qualification à la place pour les ½ et les ½ finales
- classement par ordre d'arrivée pour la finale

- Un classement général final sera publié pour tous les compétiteurs et les compétitrices en fonction de leurs performance du jour.
- Nombre de concurrents(tes) au départ : 200
- Date: Samedi 09 mars 2024
- Départ à 12H00 / arrivée 24H00 (minuit)

Le parcours:

- Section skating: 9 km 175m D+/ balisage rouge: sur piste tracée en plan lisse
- Section classique : 6,5 km et 160m D+ balisage bleu : sur piste tracée naturellement par des skieurs à ski et sans machine.
- Section Trail: 4.5 km et 110m D+ balisage vert: sur piste tracée naturellement à pied et sans machine.

Matériel obligatoire:

 Un téléphone portable chargé et allumé pendant toute la durée de l'épreuve, une couverture de survie, un gobelet réutilisable, le dossard de la course et son bracelet nominatif (le dossard est à porter obligatoirement sur le torse), une puce électronique fournie par l'organisation.

Les règles à respecter dans la zone de transition (park à ski)

Une zone delimitée sur le frond de neige en forme de rectangle sera installée pour permettre aux concurents(tes) de changer de matériel à la fin de chaque boucle. Chaque coureur disposera d'un espace délimité et numéroté en rapport avec son dossard.

Un sens unique de circulation devra être respecté, le changement de ski (du skating au classique et du classique à la course à pied avec un changement de chaussures) devra s'opérer obligatoirement dans l'espace reservé au coureur (park à ski numéroté). Le concurent pourra organiser son propre espace avec la possibilité de disposer de plusieurs paires de ski, de batons et de chaussures ainsi qu' une caisse contenant des petits effets personnels, de vêtements de rechange, de vivres ou de boissons.

Aucune assistance ne pourra être realisée par une tierce personne dans le park à ski en cours de tour.

Matériel / Les règles à respecter :

Partie skating : utilisation du matériel spécifique au skating obligatoire.

Partie classique : Plusieurs matériels possibles : ski classique à farter, ski à écailles ou avec peau de phoque, micropore, rando nordique, ski alp.

Partie course à pied : libre choix de chaussures de course à pied avec la possibilité d'ajouter des chaines à neige type ratrack ou des crampons. Le port de raquette est strictement interdit ainsi que l'utilisation de batons.

Réglement suite / Zone de transition

Aire de transition

L'aire de transition incluant le park à ski sera fermée et délimitée par des barrières et de la rubalise, il sera par ailleurs géré par des officiels et des bénévoles en chasuble.

- Une ligne au sol de couleur bleu sur la neige délimitera l'entrée et la sortie de l'aire de transition.
- des parks à ski numérotés seront prévus à l'interieur de la zone de transition. Chaque concurrent disposera de son propre espace. Cet espace de 3 mètres de long sur 3 mètres de large sera numéroté et correspondra au numéro de dossard du concurrent. Pour faciliter le traffic à l'intérieur de cette zone, les dossards porteurs des numéros paires auront leur espace à leur droite lorsque qu'ils entrerons dans la zone de transition, à l'inverse les dossards impairs trouveront leur espace à leur gauche. Tous les espaces seront matérialisés par des pancartes numérotées de 1 à 199 à gauche et de 2 à 200 à droite.
- Pour chaque emplacement personnel, les concurents devront prévoir tout le matériel nécessaire à l'enchaînement des 3 disciplines imposées (ski classique, ski skating, batons, chaussures ...). Le coureur aura également la possibilité de disposer de vivres, de boissons et de vêtements. Il sera seul maître à bord dans son organisation et ne pourra en aucun cas bénéficier d'assistance personnelle en cours de tour. Le concurent aura également entre chaque tour et sous contrôle d'un officiel la possibilité de réorganiser cet espace comme il le souhaite mais il devra le faire seul, sans aide exterieur.
- La circulation des coureurs à l'interieur de la zone de transition se fera uniquement en sens unique, le coureur devra obligatoirement se presenter ski au pied jusqu'à son espace personnel (le dechaussage des skis est interdit avant mais egalement après cet arrêt sous peine de discalification). Seule la liberation et l'enfilage des dragonnes pourra être realisé en dehors des emplacements personnels.

Surveillance de l'aire de transition :

L'organisation filtrera de manière stricte les entrées et sorties de l'aire de transition pendant toute la plage horaire d'ouverture de la course.

Seuls les athlètes et les personnes accrédités et clairement identifiés peuvent accéder à l'aire de transition.

Pendant toute la durée de la course l'athlète sera identifié par son numéro de dossard. Ce numéro sera reporté sur un bracelet d'identification (porté au poignet)

- Avant la course et à l'entrée immédiate de l'aire de transition les concurrents feront valider leur matériel par des arbitres avant de pouvoir les déposer dans leur espace personnel.
- Les concurrents devront limiter le matériel introduit dans l'aire de transition à celui strictement nécessaire à la course
- Le concurrent ne poura utiliser que son emplacement désigné.
- Tout marquage distinctif (autre que le numero de dossard) ou personnalisé permettant au

concurrent d'identifier son emplacement sera interdit.

- Les changements de tenue pourront s'effectuer de 2 manières :
 - 1 A l'intérieur des espaces personnels pendant les tours : Pour un changement de gants, de bonnet ou pour enlever ou ajouter une couche de vêtement.
 - 2 Sous vitabri à l'intérieur de la zone de transition mais uniquement entre chaque tour : Un espace spécialement réservé (séparé homme et femme) sera prévu pour permettre aux participants de se changer.
- Seuls les concurrents inscrits sur l'épreuve en cours et les titulaires d'une accréditation seront autorisés à pénétrer dans l'aire de transition. Toute personne non accréditée qui pénètrera dans l'aire de transition exposera son concurrent à des sanctions.